

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces. Pour un an. 26 fl. 30 fl. six mois. 14 fl. 16 fl. trois mois. 7 fl. 8 fl.

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, Lagerstraat, derrière le Prinsgracht. BUREAU POUR L'ABONNEMENT et les ANNONCES Chez M. Van Weelden, Libraire, Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE, 28 Juillet.

Arrivée du Roi en Angleterre.

Londres, 25 juillet.

Le Roi est arrivé hier à 2 heures de l'après-midi à Woolwich à bord du steamer le Cyclope de la marine royale hollandaise. Le Roi était attendu vers midi, et le baron Dedel, ministre des Pays-Bas, est arrivé à Woolwich avant 10 heures avec le baron de Stratten, ministre des Pays-Bas près la cour de France, et M. Stratten, premier secrétaire de légation, ainsi que de la marine hollandaise, pour l'arrivée du Cyclope, M. Dedel s'est rendu chez le commandant la garnison, lord Blomfield, avec qui il a eu une longue entrevue.

Un peu après midi, le comte Morton et le capitaine Nelson Hood, qui ont été désignés par la Reine pour être attachés à la personne du Roi des Pays-Bas comme aides-de-camp d'honneur pendant son séjour en Angleterre, sont arrivés à Woolwich dans la voiture de la cour, avec deux autres voitures et un char-à-bancs destinés au Roi et à sa suite; le comte d'Haddington, premier lord de l'amirauté, l'amiral Cockburn et le vice-amiral Gage sont également arrivés à Woolwich dans la matinée. Un grand nombre de personnes s'étaient rendues sur le quai de débarquement pour assister au débarquement du Roi. Un détachement de corps de la marine royale est venu prendre position sur le quai pour former la garde d'honneur. Une batterie d'artillerie, composée de 8 pièces de campagne, a été placée à l'extrémité du quai sous les ordres du capitaine Turner.

À 2 heures moins un quart, le Cyclope a été signalé par les hommes placés en vigie au clocher de l'église de Woolwich, et dix minutes après, le steamer hollandais entrant dans le bassin, au bruit d'une salve de 21 coups de canon. Aussitôt le pavillon hollandais fut hissé à terre en l'honneur du royal visiteur. Le baron Dedel, accompagné de lord Bloomfield et de sir Francis Collier, commandant de la marine à Woolwich, se sont rendus à bord du Cyclope. Le Roi, en descendant sur le pont, et, métrant de côté toute étiquette, il leur a touché cordialement la main, et s'est ensuite entretenu quelques instans avec le baron Dedel. A deux heures et quelques minutes, le Roi est entré dans le bassin de la marine royale surintendant du port où le pavillon de l'amirauté a été remplacé par le pavillon hollandais. S. M. a été reçu à terre par le comte d'Haddington, le comte de Morton et le capitaine Hood qui ont été successivement présentés au Roi par M. Dedel. Les amiraux Cockburn et Gage et tous les principaux officiers de la marine et de la garnison étaient sur le quai pour recevoir le Roi.

Le Roi est entré dans le bassin de la marine royale surintendant du port où le pavillon de l'amirauté a été remplacé par le pavillon hollandais. S. M. a été reçu à terre par le comte d'Haddington, le comte de Morton et le capitaine Hood qui ont été successivement présentés au Roi par M. Dedel. Les amiraux Cockburn et Gage et tous les principaux officiers de la marine et de la garnison étaient sur le quai pour recevoir le Roi. Le Roi est entré dans le bassin de la marine royale surintendant du port où le pavillon de l'amirauté a été remplacé par le pavillon hollandais. S. M. a été reçu à terre par le comte d'Haddington, le comte de Morton et le capitaine Hood qui ont été successivement présentés au Roi par M. Dedel. Les amiraux Cockburn et Gage et tous les principaux officiers de la marine et de la garnison étaient sur le quai pour recevoir le Roi.

Le Roi monta en voiture avec M. Dedel, le comte de Morton et le capitaine Hood et le cortège royal partit pour Londres où il arriva à trois heures vingt minutes. Sur toute la route le Roi a été salué par les plus sincères démonstrations de respect, par une immense foule qui se pressait sur son passage.

En passant dans le parc de St-James le cortège royal rencontra le duc de Wellington qui se promenait à cheval. S. M. reconnut l'illustre guerrier et le salua affectueusement.

Quelques instans après être arrivé à l'hôtel Mivart, le Roi a reçu le comte d'Aberdeen, secrétaire d'état des affaires étrangères, le comte de Jersey, le vicomte Hawarden et lord Fitzroy Somerset.

A cinq heures, le Roi a quitté, seul, l'hôtel Mivart, dans un brougham, et s'est rendu à l'hôtel Beaufort pour faire visite au duc de Beaufort qui a été promu de classe de S. M. au collège de Christ à Oxford. Le Roi a rendu visite à quelques autres membres de l'aristocratie; à huit heures, S. M. accompagnée des personnes de sa suite, s'est rendue à l'hôtel de la légation des Pays-Bas où elle a dîné. Le duc de Beaufort et lord Fitzroy Somerset étaient au nombre des convives. Après le dîner le Roi et les personnes qui avaient eu l'honneur d'être invitées au dîner royal ont assisté à la représentation du théâtre italien.

Dans l'après-midi l'ambassadeur d'Autriche, le ministre de Russie, le chargé d'affaires de France, l'archevêque de Canterbury, le duc et la duchesse de Leeds, le marquis d'Exeter, le marquis d'Aylesburg, etc. sont venus s'inscrire à l'hôtel Mivart. Aujourd'hui, le Roi s'est levé de bonne heure et a reçu en audience le duc de Wellington et le baron Dedel.

A deux heures moins 25 minutes, le Roi quitta Londres pour se rendre à l'île de Wight. Les voitures de la Reine Victoria devaient conduire S. M. au South-Western Railway.

A la station le Roi fut reçu en cérémonie par les directeurs de la compagnie; S. M. s'entretint d'une manière très-affable avec M. Chaplin, président du conseil d'administration de ce railway.

A quatre heures 15 minutes, le Roi quitta la station, accompagné de sa suite, du général Pakenham et de tout son état-major. Lorsque la voiture royale passa sous le portail conduisant aux chantiers, tous les navires tirèrent 21 coups de canon, hissèrent le pavillon hollandais et les équipages saluèrent de leur hurrah.

Un détachement du 37 de ligne, sous le commandement du major Franklyn, qui devait servir de garde d'honneur au Roi, arriva au moment de l'embarquement pour Wight. Aux chantiers se trouvaient les autorités civiles et militaires pour présenter leurs hommages au Roi.

Le Roi fut reçu par S. A. R. le Prince Albert, qui était à bord d'un yacht royal pour complimenter S. M.

A quatre heures un quart, le Roi, et le Prince Albert s'embarquèrent à bord du Fairy; leurs suites se trouvaient à bord du Black Eagle accompagnant le Fairy, qui arriva à 5 heures un quart à Osborne.

Le Roi doit revenir à Londres samedi soir. S. M. y passera la journée de dimanche. Lundi le Roi a l'intention d'honorer de sa visite le duc de Richmond à Goodwood. Parmi les autres membres de la haute aristocratie qui seront honorés de la visite du Roi, on cite le duc de Wellington, le marquis de Londonderry, le duc de Beaufort et le comte de Wilton.

Le séjour du Roi en Angleterre ne se prolongera pas au-delà de 10 jours.

On écrit de Zwolle, 24 juillet. M. Carnelissen, que les Etats-Provinciaux d'Overijssel ont élu membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux, le 17 de ce mois, en remplacement de M. le comte de Rephteren, vient d'écrire à ce collège qu'il n'accepte pas la mandat de député.

Si dernièrement la résidence royale a été fort affectée par la perte d'une collection d'objets d'art, celle de M. de Reus, qui a passé à Francfort, elle se réjouit aujourd'hui de l'acquisition d'une excellente collection de tableaux, celle de M. A. F. Hoffman, collection précieuse, que cet estimable amateur et protecteur des arts a fait transporter de Rotterdam dans cette résidence.

On écrit de Maestricht, 26 juillet: Dans la nuit du 24 au 25 de ce mois, les restes mortels de Son Exc. feu le lieutenant-général A. J. J. baron Des Tombe, ex-humés au cimetière communal de notre ville, ont été transportés au Bastion St-Antoine, où un caveau avait été préparé, et y ont été inhumés. Sa famille a voulu assister à cette triste translation. On dit qu'un monument funéraire sera érigé sur la tombe du défunt, et qu'il sera entouré d'arbres, assurément de saules pleureurs. Cette homme de bien n'est plus, il est mort, il est enterré, mais sa mémoire restera à jamais en vénération.

TARIF

BES DROITS D'ENTRÉE, DE SORTIE ET DE TRANSIT.

(Suite. — Voir notre journal d'hier.)

RENOIS.

- CHARBONS de bois; voir Charbons. CHARBONS (Cardes de); voir Cardes champêtres. CHATAIGNES et marrons, comme Fruits. CHAUSSONS; voir Tissus. CHEVREUX, comme Bois, non sciez. CHEVONS de laine, comme Drilles et chiffons. CHOUX, comme Mercerie. CROUCROUTE, comme Légumes en salaison. CHRYSOLITES, comme pierres gemmes. CHRYSOPASES, id. id. id. CIMENT; voir Pierres de tuf moulu, à l'art. Pierres. CIRE à cacheter; voir Cire. » végétales; id. id. ENCAUX, comme Mercerie. CITRON (huile de); voir Huiles. CITRONS, comme Fruits. CILINDRE, comme Mercerie. CLOCHES pour clochers, comme Ouvrages en bois. CLOUS; voir Fer, cuivre ou zinc. CLOUS de girofle; voir Epicerie. COAK, comme Charbon de terre. COGNON; voir Bestiaux. COGNAC (Eau de vie de), comme Boissons distillées. COLLE de poisson, comme Drogues. COLOPHANE, comme Résineux. COLOQUINTE, comme Drogues. COLORINE, comme Garance. COLZA; voir Graines. CONFISERIE; voir Graines. CONGO (Thé); voir Thé. COPAUX de bois pour les formes pour raffineries de sucre, comme Ouvrages de bois, à l'art. Bois. CORAUX; voir Corail. » de corail rouge dits bloodkoralen, comme Pierres gemmes. CORDAGES épluchés, dits brèeuwroek; voir Drilles et chiffons. CORBIAN; voir Cuirs. CORNALINES, comme Pierres gemmes. CORNES de bœufs; voir Cornes. » de cerfs, comme Cornes. » de chèvres; voir Cornes et bouts de cornes. CORNES de poissons d'eau; voir Cornes. CORNE en feuilles, comme Mercerie. CÔTES de tabac; voir Tabac. COUTURES pour bonnets de femmes; comme Dentelles, à l'art. Tissus. COUPEAUZE, comme Tannage. CÔTEAUX et coutellerie, comme Mercerie. COUTILS; voir Tissus, etc., de thanore; etc. COUVERTURES, comme Manufactures. CRATE noire et rouge, et corbeaux; pour le dessin, comme Mercerie. CRAYONS de plombagine et de bruis; comme Mercerie. CREUETS; voir Ouvrages de terre. CRIBLES ou tamis, comme Mercerie. CRIEURS de cacao; voir Cacao. CRISTAL de roche ouvré, comme Mercerie. CROCHETS et frictions, comme Ouvrages de terre. CROQUIS en pierre à quads, comme Drogues. COURASSES; voir Munitions de guerre. CUIR de laine; voir Drap, à l'art. Tissus, etc., de laine. CUIRS dorés; voir Ouvrages de cordonnerie. CUIR ouvré de cuir; voir Cuirs. » noirs; voir Cuir. CUIVRE blanc, comme Cuivre. » doré; voir Cuivre ouvré. » en flans; voir Cuivre. » en fonds de chaudière et de bassins; voir Cuivre. » ouvré; voir Cuivre. CULOTTES, caleçons et pantalons de coton; de soie, de laine, de poil ou de crin; de fil; voir Tissus. DATES, comme Fruits. DECRET de Cacao; voir Cacao. » de coton, comme Coton en laine. » de cuivre; voir Cuivre. » de fil de chèvre d'Angora; voir Fil. » de laine, comme Laine. » de lin, dit snuit; voir Lin. DÉCRETS de soie; voir Soie. DÉGRAS; voir Graisses. » pressé; voir Stéarine.

Contient du Journal de La Haye 29 Juillet 1845.

LA CROIX DE BERNY. (1)

Lettre VII. Monsieur le prince de Montbar, Rue Saint-Dominique, Paris. Richemont, 31 mai.

Maintenant que vous êtes une espèce d'Amadis de Grèce, faisant des ombres sur la Roche-Pevre, un signe de désespoir amoureux, vous êtes probablement un peu égaré, cher Roger, me rencontra sur le chemin de fer avec une certaine robe, une robe de chambre, une robe de chambre, une robe de chambre, comme un tas de naufragés célèbres, à me nourrir avec les boutons de mon gilet, la nouvelle du trépas d'un ami mort de faim dans l'île déserte d'un débarcadère n'aurait eu qu'une médiocre importance; mais moi qui ne suis qu'un simple mortel, j'ai gardé un souvenir fort agréable de cette scène attendrissante traduite de l'Énéide en prose moderne et familière. J'ai écrit sur-le-champ, — car ma beauté, d'un ordre infiniment moins relevé que la vôtre, loge chez la directrice de poste, — plusieurs lettres fabriquées à des gens problématiques, dans des pays qui n'existent pas et ne sont désignés sur la carte que par des points interrogatifs. Mme Taverneau a fini par constater une grande estime pour un jeune homme qui avait des relations avec des terres entrecroisées, en 1821, au pôle antarctique et, en 1819, au pôle arctique, et elle m'a invité à une petite soirée

musicale et dansant dont je devais être le plus bel ornement. J'étais invité pour un bal en soi-même, dans une maison qu'on appelle, n'importe sous quelle d'un passé douteux et dans une position susceptible de plaisir, pour un bal humblement entortillé dans laquelle Mme Taverneau m'a dit qu'elle n'osait pas espérer, mais qu'elle serait bien heureuse de vous voir. Outre le bonheur de voir Mme Louise Guérin (c'est le nom de cette charmante femme) je me proposais un dixième but tout fait neuf pour moi, d'étudier des bourgeois hilares et dans le livre bête de l'humanité; je n'ai jamais vécu qu'avec l'autorité et la sagesse; c'est en haut et en bas qu'on trouve l'absence de prétentions; en haut, parce qu'elles sont satisfaites; en bas, parce qu'elles sont franchement irréalisables. Nul, excepté les poètes, n'est réellement malheureux de ne pouvoir aller dans les étoiles. La position intermédiaire est la plus fautive. Je croyais être venu de trop bonne heure pour avoir le temps de parler avec Louise, mais le cercle était déjà en grand complet; tout le monde était arrivé le premier. La chose se passait dans une grande pièce mansuète, glorieusement qualifiée de salon, où le sergent n'aurait pu enlever ses chaussures à la porte, comme un Turc dans une mosquée, et qui n'a l'œuvre qu'aux occasions les plus solennelles. — Comme il est douloureux que vous ayez jamais mis le pied dans un établissement semblable, je vous en donne, à l'instar du plus fécond de nos romanciers (lequel? dites-vous; ils sont tous féconds aujourd'hui) une description détaillée du salon de Mme Taverneau. Deux fenêtres, drapées de ce calicot rouge, relevé d'agréments noirs, et compliquées de bâtons, de pateras et de toutes sortes d'instruments en cuivre estampé, éclairant de son ton et le font voir d'une vue très-gaie, au dire des bourgeois. La muraille grande et toute peinte en bleu, bordée d'ornements majestueux toujours enroulés, avançant et vient de diligences qui passent en faisant trembler la maison de fond en comble, de voitures en rouage chargées de ferrailles retentissantes et de troupes de cochons glapissant sous le fouet du porcher. Le carreau est ciré d'un rouge criard d'un luisant insupportable, et rappelle une denture de marchand de vins fraîchement vernis; les murs se dissimulent sous un de ces affreux papiers de papouille chamarrés de ramages exorbitants, de ceux que les propriétaires se font volontés et qui gardent et reti-

entement le dave et la posséder. — Tout autour de la pièce, dans un meuble d'un acajou à faire maudire le découvreur de l'Amérique, se dresse d'un drap sanguinolent, sur lequel sont imprimés en noir des sujets tirés des fables de La Fontaine. — Quand je dis sujets, je flatte légèrement la simplicité de Mme Taverneau; — c'est toujours le même sujet répété indéfiniment: — le Renard et la Cigogne. — Comme cela est voluptueux de s'asseoir sur un bec de cigogne! Devant chaque fauteuil s'étale un morceau de tapisserie, pour méditer les splendeurs du ciel, de sorte que les bourgeois assis ont de vagues ressemblances avec les boîtes et les carreaux placés sur les fonds de miroir métallique, dans un banquet offert à un député par ses électeurs reconnaissants. La cheminée est ornée d'une pendule d'un goût atrocement troubadour, représentant le temple de la gloire enlevant une Rebecca dorée sur un cheval argenté. A droite et à gauche de cette odieuse horloge sont placés deux flambeaux de plâtre sous un globe. Ces flambeaux ont pour objet de le secréter envie de plus d'une déesse de Pont-de-l'Arche, et la servante elle-même ne les essuie qu'en tremblant. Je ne parle pas de quelques caniches en terre filé, d'un petit Saint-Jean en pâte de terre, d'un Napoléon en ébène, d'un cabaret chargé de porcelaines commodes et pompeusement installé sur une table ronde, de gravures représentant les Amis de Fontainebleau, Sauvons-nous et autres, le Amis de la marine, les Petits braves et autres vulgarités du monde. — Conservez-vous rien de pareil? Je n'ai jamais compris, moi, ce qui est; c'est amour du commun et du laid, je conçois que tout le monde aime à se voir logé dans des Alhambras, des Louvres ou des Parthénon, mais il n'y a jamais eu de ne pas avoir de pendule! de laisser les heures s'écouler et de se priver de lithographies de Maurin ou d'aquarelles de Delacroix. Les gens qui remplissaient ce salon, en l'honneur de la force de vulgarité, les plus étranges du monde; ils avaient des façons de parler incroyables, et s'exprimaient en style fleuri, comme un Pandémonium, élève de Braud et Saint-Omer. Leurs têtes, épanouies sur leurs crânes blancs, et leurs cols de chemises gigantesques, se penchaient sur certains produits de la famille des cucurbitacées. Quelques hommes ressemblaient à des animaux, au lion, au cheval, à l'âne, etc., tout bien considéré, avaient l'air encore plus végétal que bestial. Les femmes, je n'en dirai rien, n'étant promis de ne jamais tourner et

DENTELLES; voir Tissus.
DENTS de cheval; voir Dents.
DIAMANS, comme Pierres gemmées.
DOUVRES; voir Bois.
DRAPS; voir Tissus, etc. de laine.
DRAP-azur, comme Drap, à l'art. Tissus de laine.
DRÈS; voir la loi du 29 décembre 1835 (Staatsblad n° 41).
DUVER, comme Plumes de lit.
EAU d'arquebuse, comme Eau de senteur, à l'art. Produits chimiques.
» de carmes, } id.
» de Cologne, } id.
» fleur d'orange, comme Parfumerie.
» minérale; voir Eau de source.
ECHALETTE de tortue, ouverte, comme Mercerie.
ECHALAS et gaulles; voir Bois.
ECORCES d'arbres (Etoffes fabriquées d'), comme Tissus.
» (Cordages d'), comme Cordages.
» d'orange; voir Ecorces de citrons et d'orange.
EGREVESSES; voir Poisson.
ELAINE, comme Huiles.
EMERAUDES, comme Pierres gemmées.
ENCENS, comme Drogues.
ENCLUMES, comme Ouvrages et ustensiles de fer.
EPAVES; voir la loi du 29 décembre 1835 (Staatsblad n° 41).
ERÈRES; voir Munitions de guerre.
ESPONGES; comme Drogues.
ESPRIT de vin ou d'eau de vie, comme Boissons distillées.
ESPEARS; voir Bois.
ESSENCE ou huile de roses; voir Huiles.
ESTAME, fil de laine, dit suyet; voir Fil de laine.
ESTAMPES et gravures; voir Estampes.
ETOFFES de laine damassées, comme Tissus, etc., de laine.
ETOPES (Tissus, etc., d'), voir Tissus de chanvre.
» de lin; voir Lin.
FARD, comme Parfumeries.
FARINE; voir Pain, etc., à l'art. Grains.
» dite Griesmeel, comme Farine; voir Pain, à l'art. Grains.
FÈCULE de pommes de terre; voir Pommes de terre.
FER blanc, zinc ou cuivre verni, comme Fer blanc, cuivre ou zinc.
» en larras; voir Fer.
» feuillard, voir Fer (Fer forgé, etc.).
FEUILLES pour cribles, comme Mercerie.
FEU d'artifice, comme Poudre à tirer.
FEUTRE, comme Tissus.
FÈVRES pour chapeaux; voir Chapeaux.
FÈVES; voir la loi du 29 décembre 1835 (Journal Officiel n° 41).
» de Tonka, comme Drogues.
FIL à coudre, voir Fil.
» à dentelles, comme Fil à coudre; voir Fil de chanvre, etc.
» à tisser; voir Fil.
» à voiles; voir Fil.
» de carot; voir Fil.
» de cuire et de laiton; voir Cuivre laminé.
» de fer ou fil d'archal; voir Fer.
» de laine; voir Fil.
» d'or; voir Or et argent.
» de poil de chameau, comme Fil.
» de poil de chèvre d'Angora.
» de poil de chèvre d'Angora; voir Fil.

Affaires religieuses de France.
L'Ami de la Religion publie une lettre de Rome du 18 juillet; elle contient quelques renseignements fort curieux sur l'affaire des jésuites :
• La congrégation, dit cette lettre, dont on a tant parlé ces jours derniers dans les journaux français, n'est nullement la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires permanente. C'est une assemblée particulière ou Congresso de certains cardinaux réunis chez le Pape pour les affaires du moment. Ni le cardinal Micara, ni le cardinal Bernetti, nommés par l'Univers, ne faisaient partie de cette réunion.
• Le texte de la décision publiée par ce journal ne peut être qu'une invention ou le résultat d'une erreur de la part de son correspondant. L'avis du Congresso n'a pas été formulé dans les termes qu'on a rapportés. Seulement, le Saint-Père et les cardinaux qu'il avait réunis, ont décidé qu'on persévérerait dans la résolution de ne pas se mêler de l'affaire des jésuites, remettant tout au général qui aviserait aux moyens à prendre pour céder à l'orage et faire les concessions demandées.
• La note du Messenger reproduite dans le Moniteur du 7, peut

ridicule et sexe charmant.
Au milieu de ces légendes humaines, Louise faisait l'effet d'une rose dans un carré de choux. Elle portait une simple robe blanche écarlée à la taille par un ruban bleu; ses cheveux, séparés en bandeaux, encadraient harmonieusement son front pur. Une grosse natte se tortillait derrière sa nuque, couverte de cheveux soûlés et d'un duvet de pêche. Une Quakeresse n'aurait rien trouvé à redire à cette mine, qui faisait paraître d'un grotesque et d'un ridicule achevés les harnais et les plumets de corbillard des autres femmes; il était impossible d'être de meilleur goût. J'avais peur que mon infante ne profitât de la circonstance pour déployer quelque toilette excessive et prétentieuse, achetée d'occasion. Cette pauvre robe de mousseline qui n'a jamais vu l'Inde, et qu'elle a probablement faite elle-même, n'a touché et séduit, je ne tiens pas à la parure. J'ai eu pour maîtresse une Gitana grenadine qui n'avait pour tout vêtement que des pantoufles bleues et un collier de grains d'ambre; mais rien ne me contraria comme un sourcil mal taillé et d'une couleur hostile.
Les Bandies bourgeoises préférant de beaucoup à la jeune et frêle pensionnaire de Mme de Tavernau de puissantes commères au teint rubicond, au col court écarlé de chaînes d'or à plusieurs rangs, j'eus la liberté de causer avec elle à travers les romances de Loïsa Peget et les sonates exécutées par les prodiges en bas âge sur un piano félicé luthé. Rouen tout exprès.
Quel charmant esprit que celui de Louise, et quel ton a de donner aux femmes l'éducation qui leur dit l'instinct! Remplacer Dieu par une maîtresse de pension! — Elle ne sait rien et devine tout; son langage est pur; elle ne commet pas de ces fautes grossières qui rebatent, mais on voit qu'elle fait ses phrases elle-même, et ne vous récite pas des formules apprises par cœur. — Elle n'a pas lu de romans, ou elle les a oubliés; la nature, si elle n'avait pas résolu de garder son secret, ne s'exprimerait pas autrement. Nos somnités restées ensemble dans un coin, comme deux êtres de la même race, une grande partie de la soirée. Profitant d'un de ces moments de grosse joie causée par un de ces jeux dits innocents, où l'on s'embrasse beaucoup; la belle enfant, qui craignait sans doute pour sa joue délicate, le contact de quelque hure ou de quelque rostre, m'a mené dans sa chambre, qui est contiguë au salon et donne sur le jardin par une porte vitrée.
Sur la table de cette chambre, vaguement éclairée par une lampe demi-

faire croire à des concessions plus étendues que celles qui ont été convenues. Il est à désirer que le gouvernement n'aille pas au devant des intentions du St-Père: il ne serait qu'ajouter aux difficultés de cette affaire déjà si délicate et mettrait peut-être la cour de Rome dans la nécessité de faire une déclaration. La prétendue demande d'une encyclique du Pape aux évêques de France est sans fondement: le gouvernement français n'a pas demandé cela.
• Du reste, dans tout ce que vous avez dit sur ces affaires on vous a trouvé ici prudent et bien informé. J'en excepte l' anecdote de M. Rossi allant tous les soirs aux exercices du mois de Marie, dans l'église même des jésuites. Ce ne peut être qu'une plaisanterie: M. Rossi en a ri de bonne grâce comme tout le monde. Mais il est certain qu'il n'a pas mis le pied dans l'église du Gesù. Quant à l'Univers, tout le monde est désolé qu'il ait dit des choses si inexactes et si fausses. Ses correspondances l'ont grossièrement trompé.
• M. Rossi restera à Rome jusqu'à ce que tout soit fini, et il est probable que le nouvel ambassadeur ne viendra pas de sitôt. M. de la Rosière, premier secrétaire de l'ambassade, est de retour depuis le 15 de ce mois. Le P. Provincial des jésuites de France est aussi arrivé depuis quelques jours.

La Gazette Universelle d'Angsbourg contient la correspondance suivante de Turin le 15 juillet :
La polémique des journaux français sur la question de savoir si M. Rossi avait réussi ou non dans sa mission auprès du saint-siège, a été suivie ici avec beaucoup d'intérêt. Rigoureusement parlant, il est hors de doute que ladite mission n'a pas eu le succès qu'on en attendait à Paris, le saint-siège n'ayant point jugé convenable d'entrer en aucune manière dans les considérations de la France. Le gouvernement français et M. Rossi n'ont par conséquent pas obtenu à Rome ce qu'ils désiraient primitivement; bien plus l'assertion des journaux ministériels de France que par suite d'une haute intervention le supérieur des jésuites avait consenti à la suppression des congrégations, est entièrement fautive, s'il en fait croire les nouvelles arrivées ici, attendu que le saint-siège est contenté de conseiller au général de cet ordre de faire quelque chose pour apaiser la fureur des adversaires des jésuites. Voilà à quoi se bornent les résultats de la mission de M. Rossi et à rien de plus.
Si M. Rossi, pour arriver à son but auprès du général, n'a employé que des moyens honnêtes et loyaux, c'est là une question que nous ne voulons pas discuter et à laquelle il peut répondre lui-même. Les maisons de cet ordre vont être fermées en France, les noviciats supprimés et le mobilier de la société vendu; mais le gouvernement français peut-il se vanter de pareils résultats vis-à-vis de l'opposition et être si glorieux de sa victoire? L'opposition ne pourra-t-elle pas, conformément aux principes qu'elle a exposés dans la chambre, dire avec toute apparence de droit: Est-il de la dignité de la France d'éluder d'une manière si pitoyable les lois du pays, et quand la nation exige l'exécution, le gouvernement peut-il s'affranchir de ses devoirs et préférer de se présenter comme un suppliant devant le tribunal du supérieur des jésuites? Votre prudence si vantée n'a-t-elle pas été plutôt de la faiblesse dans cette circonstance? Vous nous avez fait croire que vous étiez entré en négociations avec le chef de l'église, avec une puissance souveraine; vous nous avez trompés, car vous avez négocié avec le chef étranger d'un ordre défendu par nos lois.

Une autre correspondance contient ce qui suit :
• Si nous devons en croire quelques renseignements qui nous parviennent d'assez bonne source, il paraîtrait que les jésuites français, atteints par le résultat des négociations poursuivies par M. Rossi, ne devraient point quitter le royaume, ni même abandonner complètement leurs maisons, mais seulement se disperser, cesser de vivre en communauté. On assure que les membres de la compagnie sont en instance auprès du gouvernement pour qu'il indique avec précision ce qu'il entend par communauté, c'est-à-dire pour qu'il fixe le nombre de pères qui pourront vivre ensemble sans tomber sous l'interdiction provoquée contre eux. Ils ont fait observer, dit-on, que les règles de l'ordre veulent qu'ils soient au moins trois, mais se déclarent prêts ensuite à se soumettre au chiffre qui sera fixé. S'il en est ainsi (et l'autorité de la personne qui nous communique ces renseignements recueillis à Paris même, nous autorise à le croire,) tout ce qui a été fait se réduirait à ceci, qu'au lieu d'y avoir en France un petit nombre de vastes maisons renfermant les jésuites existant actuellement chez nos voisins, les mêmes pères se trouveraient répartis, disséminés dans un nombre de maisons double, triple ou quintuple. Au lieu de vivre vingt par vingt, par exemple, ils vivraient cinq par cinq ou quatre par quatre; ce serait toutefois une difficulté extrême,

éteinte dont Louise augmenta la clarté par un mouvement de pudeur très noble et très digne, éteinte jetée près-mêlé des écrans, des boîtes de Spa, des serre-papiers d'albâtre et autres menus brimborions de colorage; car une beauté exerce la profession d'éclatante, — presque un art: ce qui explique les airs d'aristocratie qui lui viennent par moments, et que ne se permettraient pas une humble couturière. J'ai regardé un bouquet commencé qui était vraiment très bien. Cette fille-là ferait facilement un peintre de fleurs, avec quelques leçons de Saint-Jean ou de Diaz. — Je lui ai dit ce que j'en pensais; elle n'a pas paru surprise de mes éloges; cela m'a fait plaisir, car je déteste ce qu'on appelle la modestie.
Elle m'a montré aussi un petit coffret très bizarre qu'elle était en train de faire, et qui, au premier coup d'œil, a l'air taillé dans un madrépore de corail; cela se fabrique, avec des cachets de lettres, des empreintes de camées en cirage que l'on colle sur une pâte qui est comme le ciment de cette mosaïque d'un nouveau genre; ce n'est rien, et c'est charmant. Elle m'a demandé, pour achever sa boîte, tous les cachets singuliers à blasons, à figures ou à devises des lettres que je recevais. Je lui en ai donné cinq ou six que j'avais dans ma poche; elle les a décomposés avec des ciseaux le plus adroitement du monde. Pendant qu'elle détachait les empreintes qui lui paraissaient curieuses, j'ai fait quelques tours dans le jardin; manœuvre machiavélique, car, pour me rendre mes lettres, il fallait qu'elle vint me retrouver.
Les jardins de Mme Tavernau ne sont pas les jardins d'Armide; mais il n'est pas au pouvoir des bourgeois de gêner tout-à-fait l'œuvre de Dieu; des arbres au clair de lune, par une nuit d'été, fussent-ils à trente pas d'un salon à rideaux de cotonnade rouge et d'un sanhédrin d'épicier en gognotte, sont toujours des arbres. Il y avait dans un coin un massif d'acacias en fleurs dont les longues grappes blanches se balançaient au souffle de la nuit, en répandant une odeur qui se mariait au parfum plus pénétrant des iris de marais, posées au bout de leurs lances vertes comme des papillons d'azur.
Une nappe de lumière argentée se réfléchissait sur les marches du perron, et lorsque Louise, ayant enlevé ses cachets, reparut sur le seuil, son front éblouissant et pur se détacha sur le fond sombre de la chambre, comme une statuette d'albâtre.
Elle s'avança vers moi avec une démarche ondulante et rythmée, comme une atrophe grecque. Je repris mes lettres, et nous écrivîmes l'albâtre jusqu'à la

non pas cependant un obstacle insurmontable au développement du noviciat.
• Pour corroborer ces renseignements, on nous affirme qu'il est faux qu'aucun membre de la compagnie ait passé la frontière, faux par conséquent qu'il en soit arrivé aucun en Belgique. Enfin, on ajoute que pour bien constater le caractère de la situation, le père Ravignan se proposerait, de l'avis unanime à l'instigation du gouvernement, à prêcher le Carême l'hiver prochain à Paris.
Finances de Russie.
Il résulte d'un rapport présenté par le ministre des finances dans la séance annuelle du conseil des établissements de crédit de l'empire, tenue le 12, que la dette publique de la Russie se composait au 1^{er} janvier dernier de :
Dette permanente. 227,996,840
» à terme, intérieure. 48,709,580
» étrangère. 39,709,050
Total roubles d'argent 314,415,470
Les assignations en circulation montaient l'année dernière à 562,356,310 roubles. Après la conversion et l'amortissement, il en est resté en circulation pour 321,955,160 roubles. Il y avait en circulation, à la fin de 1844, pour 121,807,114 roubles de billets impériaux de crédit, et les capitaux carifiés aux caisses de dépôt montaient à 347,200,711 roubles. Les caisses d'épargne comptaient, à la même époque, un capital de 211,036 roubles, et le nombre des livrets délivrés aux déposants était de 5,865. Les capitaux de la banque impériale de prêt consistaient en 12,510,930 roubles, et le propre capital de la banque de commerce montait à 8,576,420 r.; le bénéfice du premier de ces établissements était de 1,815,060 roubles, et celui de l'autre de 244,089 roubles.

Nouvelles de Turquie.
Constantinople, 9 juillet.
Les nouvelles de Syrie vont jusqu'au 24 juin. Les choses étaient toujours dans le même état. Depuis la convention publiée à Beyrouth entre les Druses et les Maronites, la guerre civile avait cessé, mais on continuait à s'armer dans la montagne et à faire de part et d'autre toutes les préparatifs qui indiquent une lutte prochaine. De nombreux assassinats étaient commis et les chrétiens avaient déjà adressé une requête à Vedjhi-Pacha pour se plaindre des infractions que les Druses ne cessent de faire à cette convention; ainsi les choses se trouvent là, l'état le plus précaire.
Ici, jusqu'à présent, les puissances sont restées à peu près inactives; il n'y a pas eu de conférence collective. Seulement l'ambassadeur de France et l'internonce d'Autriche ont fait des communications au ministre des affaires étrangères; ils ont même eu individuellement chacun une conférence avec lui. Mais nous ne sachions pas que ces conférences aient eu un résultat sérieux. La Porte compte sans doute sur la division des puissances dans cette question pour résister aux demandes de chacune d'elles; mais ce calcul sera déjoué. Aujourd'hui il y a en jeu des intérêts d'humanité si graves, si clairs, que qu'on bien même il y aurait quelque divergence d'intérêts entre les puissances, il est des points sur lesquels la Porte devra céder, et la résistance qu'elle montrera ne servira qu'à la discréditer dans l'opinion publique, et à confirmer tous les soupçons que sa conduite avait déjà fait naître sur sa complicité dans les troubles qui agitent cette malheureuse province.
Nous avons déjà parlé des troubles qui ont éclaté à Van; il paraît que les troupes envoyées pour rétablir la tranquillité ont refusé de marcher, que les autorités ont dû entrer en communication avec elles et leur solder avant tout l'arriéré de leur solde.
En Bosnie, des désordres graves ont aussi éclaté; les autorités de différents districts ont dû chercher un refuge sur le territoire autrichien; et les chefs de l'insurrection ont l'intention de réclamer leur extradition au nom de la Porte!
Un memorandum a été remis samedi par la Porte à toutes les légations pour les informer qu'afin d'éviter la répétition de scènes sanglantes qui ont eu lieu à bord du paquebot turc chien l'Impératrice, les sujets de toutes les nations qui voudront prendre passage sur un paquebot ou un bâtiment de commerce sous pavillon quelconque, devront déclarer leurs armes et faire la remise entre les mains des employés de l'administration du bâtiment.

De son côté l'Echo de l'Orient dit que des affaires de cette nature continuent à préoccuper le Divan et la diplomatie. Les dernières nouvelles reçues de cette province vont jusqu'au 24 juin; à cette date, bien que la convention passée entre les Druses et les Maronites n'eût pas été rompue et que la guerre civile

tonnelle qui la termine.
J'étais si heureux de ne plus voir le templeur Bois-Guilbert, et de ne plus le voir avec ses beaux yeux bleus, que je trouvais des accents émus et d'une éloquence persuasive. Louise avait l'air tout troublé; je devinais, dans le hochement de son corsage, l'agitation de son sein et les battements de son cœur; elle me regardait avec une telle anxiété, que je me demandais si elle n'avait pas quelque chose de plus à me dire, dans tous les pays du monde que vous avez parcourus, les symptômes de l'amour naissant?
Je lui ai pris la main, elle était molle et froide, douce comme la pulpe d'une fleur de magnolia, — et j'ai cru sentir ses doigts répondre à mon étreinte par une faible pression.
Je suis charmé que cette scène se soit passée au clair de lune, sous les acacias aux tyrses neigeux; car j'aime à donner à mes souvenirs d'amour un cadre poétique. Il me serait désagréable de penser à un jour d'été, sous le chant d'un fond de papier à roses jaunes, à un aveu d'amour accompagné par la Grâce de Dieu, jonnée dans le lointain; ma première entrevue avec Louise, significative avec Louise aura pour rappel dans ma mémoire un rayon de lune, une ombre d'iris et la note de cristal que la reinette pose dans l'arbre des nuits d'été.
Venez, allez, cher Roger, me trouver sur des bancs pleins, un Amant médite, et me dire que j'ai bien peu profité de l'occasion. — Un jeune homme se promenant la nuit dans un jardin avec une entomologiste doit avoir une idée; prendra la taille et lui déroulera un baiser. Bussé, je vous prie de lui dire que n'en arien fait. J'aime Louise, et d'ailleurs elle a, par instinct, de tels traits de hauteur, un si majestueux dédain, que le commis-voyager le plus orgueilleux, Pignat-Labrun, que le sous-lieutenant le plus abruté, d'hygiène, d'hygiène, s'avisent-y hasarder. Elle ferait presque croire à la vertu, si une parole d'indélicatesse n'était venue à la bouche. Franchement, j'ai peur d'être pris de la plus belle idée de mon existence, et tout l'accostement d'un bourgeois de Lignon. Je vous prie de m'excuser pour compléter la bergerie.
Je suis revenu au château en marchant de traversant. Je n'aurais rien de mieux à vous dire, car un nouvel amour était né dans mon cœur.
(La suite à demain.)

se, cependant, sur quelques points, des actes isolés commis par les Druses, étaient de nature à donner des inquiétudes. Les chrétiens avaient même cru devoir adresser à S. Exc. Vedjih pacha, une requête couverte de nombreuses signatures. La Porte a pris les affaires du Liban très à cœur; des instructions détaillées et très précises ont été adressées au mufti de Sayda et des mesures seront prises pour asseoir sur des bases durables la pacification de la montagne. Cette semaine, des communications assez actives ont eu lieu à ce sujet entre le Divan et la diplomatie. Au fond, l'intérêt de la Porte et celui des puissances étant identiques, nous ne doutons pas que cette question ne reçoive prochainement une solution satisfaisante.

On connaît maintenant la cause du conflit qui a éclaté le 9 juillet, entre les rebelles de Bosnie et les troupes autrichiennes préposées à la garde des frontières, conflit dont nous avons parlé dans le dernier numéro. Les premiers avaient assassiné un jeune officier autrichien; le colonel qui commandait les troupes impériales, ayant demandé satisfaction de cet attentat, elle lui fut refusée; il résolut alors de venger lui-même la victime, et il passa la frontière avec mille hommes environ; mais il fut bientôt assailli par les Turcs, qu'il dispersa sans peine; les Autrichiens ont cependant perdu dans cette affaire une quarantaine d'hommes, et ils ont eu encore un plus grand nombre de blessés. Les Turcs ont aussi essuyé des pertes considérables. Il ne paraît pas que les choses en doivent rester là. Une correspondance, publiée par un journal allemand, mande en effet que les Turcs se proposent de revenir à la charge; les Autrichiens, de leur côté, se tiennent sur la défensive, et il n'est pas douteux qu'ils sauront donner à leurs adversaires une rude leçon, si ceux-ci se hasardent à tenter une nouvelle attaque.

Les derniers journaux de Constantinople publient la conclusion conclue, le 2 juin, entre les chrétiens et les Druses. Nous en reproduisons les principaux passages:

« Les hommes des deux partis étant tous des créatures du Haut, compatriotes et sujets de la Sublime-Porte, ils doivent vivre en bonne intelligence et remplir tous les devoirs de bon voisinage, ils doivent oublier de fâcheux précédents, le passé doit être effacé du livre des faits. En conséquence, les deux partis ne commettront réciproquement rien de contraire aux présentes dispositions; ils se montreront une bienveillance mutuelle, et loin de contrevenir en rien à la présente convention, ils ne s'écarteront pas des règles de la justice, de la paix et de l'ordre. Il ne devra être prononcé aucun mot capable de réveiller d'anciennes haines, et quiconque commettrait une semblable faute serait désigné à l'autorité pour être puni. Il est bien entendu que ces mots: Le passé doit être effacé du livre des faits ne s'applique qu'à la guerre et aux attonnements armés, sans porter aucune atteinte aux droits acquis et aux réclamations légitimes.

« Sur les promesses de l'autorité supérieure, nous avons donné le présent engagement par écrit en échange d'un engagement identique donné par les Druses. Si les conditions qui y sont stipulées étaient violées par nous, nous nous reconnaissons d'avance passibles du châtement que la Sublime-Porte jugera à propos de nous infliger. »

Nouvelles de Grèce.

Ancône, 13 juillet.
On avait espéré à Athènes que M. Piscatory reviendrait en Grèce avec des instructions essentiellement modifiées, et l'on avait supposé au cabinet français une déférence pour l'Angleterre qu'il ne paraît pas pousser aussi loin. Piscatory est toujours dévoué au système de modération qui règne maintenant en Grèce. On n'a pas remarqué le moindre rapprochement entre lui et M. Lyons, et l'entente cordiale de l'envoyé de France avec M. Kotlettis semble plus parfaite que jamais. En revanche, le chargé d'affaires russe paraît devoir, conformément aux dernières dépêches qu'il a reçues de St-Petersbourg, tenir une ligne de conduite plus d'accord avec les vues de M. Lyons. On dit que le cabinet de St-Petersbourg reproche quantité de méprises au cabinet actuel de la Grèce, mais ce qui surtout paraît avoir fait une fâcheuse impression à la cour de Russie, c'est le refus fait par Kotlettis de ratifier la convention de 1843, rédigée par les trois puissances protectrices au sujet des rapports financiers de la Grèce avec l'étranger.

Nouvelles de Suisse.

Zurich, le 21 juillet.
La diète est absorbée par des affaires locales; son ordre du jour de la semaine en est tout rempli. Samedi ou lundi prochain, pas avant, viendra la question des jésuites. Il y a là-dessus une proposition du canton d'Argovie. La discussion ne pourra donc pas être évitée.

La Gazette d'Etat de Lucerne contient les détails suivants sur l'assassinat du conseiller Leu, dont nous avons parlé dans notre journal d'avant-hier:

Samedi, vers 10 heures du soir, M. Leu se mit au lit après avoir bu une bonne nuit à sa femme. A minuit et un quart, à ce bruit, sa femme se réveilla et vit brûler la couverture du lit de son mari. Elle appela ses gons, qui arrivèrent aussitôt; la mort de M. Leu a été instantanée. On ne sait pas encore de quelle manière l'assassin est parvenu dans la maison, il a tiré le verrou de la porte d'entrée, et ouvert celle du corridor qui conduit à la chambre à coucher de M. Leu. L'assassin a pu facilement s'échapper par la porte d'entrée, qu'il avait laissée ouverte. La femme de M. Leu, étourdie par la détonnation, a probablement perdu pour quelques instans l'usage de l'ouïe, car elle n'a entendu personne sortir de la maison.
L'autopsie a démontré que le coup n'avait été que trop bien calculé; la balle a traversé le foie, le diaphragme, le péricarde, le cœur, et un des lobes supérieurs du poumon, fracassé le quatrième côte et est ressortie par la partie postérieure de l'omoplate. Le cœur était entièrement déchiré dans la direction de l'oreille droite à l'oreille gauche, ce qui a dû causer la mort instantanée de M. Leu. La commission d'enquête a déclaré que la balle, qui a été retrouvée, était une balle de carbaine.

Nouvelles d'Allemagne.

Stuttgart, 24 juillet.
Dans sa séance d'avant-hier, la chambre des députés a voté à l'unanimité le rapport de la commission chargée d'examiner

la proposition du député Duvernoy, relative aux duchés de Holstein, de Schleswig et de Lauenbourg. La conclusion de ce rappel est que la chambre exprime au gouvernement l'espoir que celui-ci, dans le cas où les droits des duchés de Holstein et de Lauenbourg, comme partie intégrante de la confédération germanique, seraient réellement menacés, immédiatement ou non, saisisrait, de concert avec les autres gouvernements allemands de la confédération, les mesures propres à garantir les droits de ces duchés.

La Gazette de Leipzig contient, dans son numéro du 21 juillet, un avis des ministres du royaume de Saxe chargés des affaires évangéliques, qui est ainsi conçu:

« Depuis quelque temps, une tendance à modifier et à changer les croyances religieuses, même dans le sein de l'Eglise évangélique, s'est manifestée; elle est de nature à faire naître des craintes sérieuses.

« Il est vrai que la liberté de conscience est garantie, et qu'il est libre à chacun de sonder le sens des saintes Ecritures; mais les tendances qui se sont manifestées pourraient attaquer la croyance même qui est fortement enracinée dans les esprits en la parole de Dieu. La majorité pourrait faire la loi à la minorité; tout deviendrait arbitraire, et l'unité de l'Eglise serait brisée.

« En conséquence, les ministres d'état évangéliques soussignés, chargés par les actes et engagements de juin de l'année 1697, et par le paragraphe 41 de la constitution, de veiller aux intérêts de l'église évangélique luthérienne dans ce pays, de maintenir la confession d'Augsbourg, l'unité de l'église, de prévenir la formation des sectes, et tenus, par leurs serments religieux, d'empêcher que rien ne soit fait ouvertement ni secrètement contre les croyances, sentent qu'il est de leur devoir d'appeler l'attention publique sur ces dangers; de détourner les citoyens de pareilles tentatives, et de déclarer que, à raison de leur serment et de leur position, ils résisteront formellement à ces tendances; et que par conséquent ils ne peuvent tolérer la formation de comités et d'assemblées ayant pour but de révoquer en doute ou d'attaquer la profession de foi de la confession d'Augsbourg, et qu'ils ont défendu ces comités et ces assemblées.

« Cet avis servira à tranquilliser et à encourager ceux qui désirent le maintien de notre Eglise, et d'avertissement à ceux qui favorisent et soutiennent pareilles tendances; et les soussignés espèrent avec confiance que les ecclésiastiques se rappelleront les devoirs que leur impose leur serment.

Dresde, le 17 juillet 1845.

Les ministres d'Etat chargés des affaires ecclésiastiques, H. DE KOENNERITZ, DE ZESCHAU, DE VIETERSHEIM, DE FALKENSTEIN, DE WEBER. »

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 25 juillet.
La chambre des communes a rejeté, à une forte majorité, la motion de M. Buller relative à la situation de la Nouvelle-Zélande.

Cette motion était conçue en ces termes:
« La chambre voit avec regret et avec appréhension l'état des affaires dans la Nouvelle-Zélande, et ces sentiments sont encore aggravés par la perspective qu'aucune modification ne sera faite à la politique qui a produit d'aussi tristes résultats. »

La véritable cause de l'insurrection de cette colonie est l'antipathie qu'inspire l'Angleterre aux naturels, qui s'obstinent à ne pas reconnaître sa souveraineté. Après la discussion qui a eu lieu à la chambre des communes, il ne peut plus rester le moindre doute à cet égard. Les Aborigènes, a dit M. Buller, éprouvent à l'égard de l'Angleterre un dégoût et un mépris dont les mesures les plus énergiques réussissent difficilement à neutraliser les effets. Du reste, il était impossible que la conduite de l'Angleterre leur inspirât d'autres sentiments. Il résulte de tous les rapports envoyés à Londres que tous les lieux sont entrés dans le pays avec le pavillon anglais. M. Cormack, l'un des employés du gouvernement, écrit qu'il y a eu une véritable invasion de bandits de Botany-Bay, et il ajoute que ces sauvages blancs sont pires, sous tous les rapports, que les sauvages noirs qu'ils avaient la prétention de civiliser. En ce qui concerne le gouvernement, il déclare que le rouge lui monte au front quand il pense qu'on a fait signer aux naturels des traités qu'ils ne comprenaient pas. L'expérience leur a ouvert les yeux. Aussi, le jour où ils se sont trouvés les plus forts, rien de ce qui était anglais n'a trouvé grâce devant eux; les hommes, ils les ont tués; les propriétés, ils les ont pillées et brûlées. Le premier jour, on avait dit que les églises avaient été respectées; on a su depuis que ces églises étaient celles des missionnaires français.

Une motion de M. Ewart pour la réduction des droits sur quelques articles de consommation, tels que le beurre et le fromage a été également rejetée à la majorité de 136 voix contre 38.

Lord Brougham a appelé hier l'attention de la chambre des lords sur un discours prononcé par M. Fitzstephen French à la chambre des communes dans lequel lord Brougham en sa qualité de rapporteur du bill sur le chemin de fer de Dublin à Galway, a été traité en termes fort durs pour avoir proposé le rejet du bill.

Le noble lord voit dans ce fait une violation des privilèges de la chambre haute dans la personne d'un de ses membres; il laisse à l'assemblée le soin de prendre telle décision qu'elle jugera à propos.

Le comte de Wicklow a insisté sur l'urgence de ne pas laisser passer inaperçu un fait aussi grave; il a proposé d'assigner à la barre de la chambre l'imprimeur et le sténographe du Times, qui rapporte in extenso le discours en question afin qu'ils aient à déclarer, si la reproduction qu'ils en ont donnée est exacte. Après quelques observations du duc de Wellington et du lord chancelier l'examen de cette affaire est renvoyé à jeudi.

Dans cette même séance le bill sur les collèges d'Irlande a été définitivement adopté.

Dans cette même séance, lord Brougham a fait la motion d'une adresse à la reine pour prier S. M. d'ordonner que la nouvelle chambre des pairs soit prête pour le commencement de la session prochaine. Le noble lord, en développant sa motion, s'est plaint des indispositions que lui ont occasionnées les alternatives de froid et de chaud résultant du mauvais état du local actuel. Mais la chambre, insensible aux rhumatismes du noble lord, a rejeté sa motion par 40 voix contre 16.

Une discussion sérieuse s'est engagée dans la chambre des lords, à propos d'une pétition présentée par le duc de Richmond. Cette pétition, signée par un grand nombre de soldats et de sous-officiers qui ont servi en Espagne de 1808 à 1814, tendait à suppléer la chambre d'obtenir pour ces vétérans une médaille commémorative pareille à celles qui ont été frappées pour les armées de Waterloo, des Indes et de la Chine.

Le duc de Wellington a repoussé la demande, qui, dit-il, est un manque de respect envers la couronne; car c'est de la couronne, et non de la chambre, a-t-il dit, que devrait partir

l'initiative. Il a ajouté qu'à seize reprises différentes les chambres avaient adressé de solennels remerciements à l'armée d'Espagne, et que dans dix-neuf occasions des médailles avaient été frappées pour perpétuer le souvenir d'actes de bravoure accomplis dans la Péninsule. 1,300 officiers ont reçu ces médailles, et il y a eu en outre des faveurs, des récompenses accordées, ainsi que des brevets d'officiers et des croix de l'ordre du Bain. Le ministre a défendu la médaille de Waterloo, frappée parce que cette bataille a été suivie de la paix générale. Quant à la médaille des Indes, on l'a donnée parce qu'il fallait retracer le moral de l'armée. Celle de la Chine a eu lieu à cause de l'immense résultat commercial de l'expédition. Le duc a demandé le rejet de la pétition, et il a été appuyé par le marquis de Londonderry.

Le duc de Richmond ne s'est pas tenu pour battu, et il a persisté dans la présentation de la pétition.

La pétition a été déposée sur le bureau.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 20 juillet.
D'après les bulletins parvenus aujourd'hui, la tranquillité continue d'être parfaite dans les provinces de Gironne, Lerida et Tarragone. Le commandant militaire de San Boy, annonce qu'il lui a été remis déjà 71 armes à feu par des individus qui ont fait leur soumission. Le colonel Damato annonce que 68 individus d'Igualada, ont fait leur soumission: tous ceux qui avaient quitté cette ville sont rentrés. Six réfractaires ont été pris dans les environs de San Pedro de Padullas; à Castelloli un rassemblement a été dispersé; on lui a tué 10 hommes; on a fait un prisonnier, on a enlevé 18 armes.

Par ordre du capitaine-général, à partir de ce jour est et demeure sans effet l'art. 2 du bando en date du 8, qui défendait de passer dans les rues de Barcelone après onze heures du soir.

Les ministres doivent partir après demain pour Saragosse où l'on traitera entr'autres choses la question de la réunion des Cortès. C'est du moins ce qui se dit en ville et ce qui est affirmé par El Tiempo.

On écrit de Barcelone, le 18 juillet:

De nouvelles tentatives de révolte sur quelques points de notre province n'ont pas eu plus de succès que les insurrections antérieures. Les insurgés, dispersés aux environs d'Igualada, et ceux qui avaient échoué à Tarragone et à Reuss, s'étaient réunis à Vall, ville assez importante, située à trois lieues au nord de Tarragone, où, pendant la journée du 15, ils ont fait quelques préparatifs de défense pour s'opposer à la colonne mobile envoyée à leur poursuite. Attaqués le 16 avec beaucoup de résolution par les troupes de la reine commandées par les colonels Aguilo et Los Rios, ils ont abandonné la ville, ayant eu cinq hommes tués et vingt blessés.

Quelques jeunes gens mal conseillés ont tenté, dans la soirée du 15, de troubler la tranquillité d'Olot, ville manufacturière de la province de Gironne. Le commandant les a forcés de fuir. L'arrivée de la garde civique en ville y a rétabli complètement la tranquillité. Les révoltés ont été poursuivis jusqu'à Tortella. Dans la province de Lerida la tranquillité est parfaite.

On écrit de Saragosse le 17 juillet:

Aujourd'hui on a reçu un ordre royal réglant diverses dispositions relatives au voyage de S. M. lequel aura lieu décidément par la route de Barcelone. La reine devra être rendue le 24 à Saragosse. Un bataillon du régiment d'Afrique et 50 cavaliers sont partis dans la soirée, pour s'échelonner sur la route désignée. On commence à décorer la façade de l'hôtel du capitaine-général. Au château de la Aljaferia on s'occupe aussi de travaux semblables. Le salon dit de Santa-Isabella sera du meilleur goût, des préparatifs ont lieu aussi à l'intendance militaire à la demeure du chef politique, à l'administration des postes et des canaux. Rien de nouveau d'ailleurs: toute la province est parfaitement tranquille.

Cette nouvelle a produit en général une impression fâcheuse sur les esprits et non-seulement les journaux de la capitale, mais encore ceux de la province expriment la crainte que ce voyage ne fût le naître de nouveaux dangers et de nouveaux embarras qui pourraient compromettre l'avenir. Les esprits sont alarmés, les questions les plus compliquées attendent une solution. Aussi la présence de la reine et du ministère à Madrid est-elle indispensable.

Il se forme actuellement à Nantes une société qui doit établir une ligne de bateaux à vapeur qui à leur départ des ports français toucheraient à Santander, à la Corogne, à Vigo, à Cadix, à Lisbonne, à Gibraltar, à Oran et débarqueraient à Alger, et qui, à leur retour partiraient d'Alger en faisant échelle à Carthagène, à Malaga, à Gibraltar, à Cadix, à Vigo, à la Corogne et à Rouen.

Le capitaine général de Madrid a publié un ordre du jour conçu en ces termes:

L'état de la garnison répond à mes espérances, aux efforts des officiers et à la discipline et autres vertus militaires de la troupe. Dans la revue que j'ai passée hier j'ai remarqué la noble émulation qui règne entre les divers corps de la garnison et l'honorable esprit de corps que l'un est parvenu à y établir. La récompense la plus convoitée du soldat étant l'approbation de ses chefs, je m'empresse de donner aux troupes ce témoignage éclatant de satisfaction. Cette émulation que j'ai remarquée me fait espérer le complément prochain d'une instruction militaire déjà remarquable pour des soldats aussi jeunes que ceux qui pour la majeure partie composent ce corps.

Nouvelles et faits divers.

Nous recevons les journaux de la Pointe-à-Pitre du 14 au 25 juin. Ils sont encore complètement absorbés par les regrets que leur inspire la mort de M. le contre-amiral Gourbeyre, et la relation des honneurs si mérités que la population s'approprie à rendre à sa mémoire.

Une délibération du conseil municipal de la Pointe-à-Pitre a arrêté qu'on se pourvoirait auprès de l'autorité compétente pour obtenir l'autorisation d'attacher le nom du gouverneur à une nouvelle place de la ville et d'y ériger, par voie de souscription, un monument destiné à perpétuer son souvenir. Le conseil municipal de la Basse-Terre a pris une décision semblable.

Une lettre du Port-au-Prince, sous la date du 18 juin, annonce un fait qui semblerait confirmer les bruits rapportés par les journaux américains d'une mésintelligence survenue entre le gouvernement haïtien et les représentants de la France. Les bâtiments de la station française d'Haïti avaient, pour leur

commodité, sollicité et obtenu des autorités locales l'autorisation d'établir à terre des fours à boulangerie, pour le service de l'escadre, et un dépôt de charbon pour l'approvisionnement des bâtiments à vapeur. Cette autorisation vient de leur être retirée.

On parlait au Port-au-Prince, de la prochaine émission de huit cent mille gourdes en assignats de 4 g.

— On écrit de St-Petersbourg, 13 juillet :
Le comte Woronzoff a destiné cinq décorations de l'ordre militaire pour chaque compagnie du 1^{er} bataillon du régiment des chasseurs de Karsk et pour chaque soldat de l'infanterie de la Crusie, à l'effet de récompenser ces troupes pour le fait d'armes qu'il a fait par lequel les Russes se sont emparés du mont Antchimeier. M. le comte de Woronzoff a également recommandé au ministre de la guerre le général-major Passek, le colonel comte de Benkendorff, le capitaine prince Melikoff, qui se sont particulièrement distingués dans cette affaire.

— On écrit de Hanovre, 21 juillet :
M. Casimir Périer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près notre cour, est revenu la semaine passée de Paris, où il a fait un long séjour; il a dîné hier avec son épouse chez S. M. le roi, au jardin de George et se rendra avec sa famille d'ici aux bains de Norderney.

— On lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 21 juillet :
Des lettres de Malte du 14 juillet, arrivées par le *Volcano*, annoncent que le paquebot anglais le *Polyphemus*, parti de notre port le 11, a abordé le brick français le *Charles-Auguste*, qu'il a brisé et coulé à fond. Ce navire était parti le 14 juin de Trieste avec un chargement de graines de lin en destination pour Marseille. Malgré la perte aussi prompte qu'imprévue de ce bâtiment, l'équipage, composé de onze personnes, a été sauvé. Le *Polyphemus*, dans ce choc effroyable, a essuyé lui-même d'assez fortes avaries.

Le *Courrier* de Marseille rapporte sur cet événement l'extrait suivant d'une lettre écrite de Malte par un des passagers du *Polyphemus*.
« Si je vous écris, c'est par miracle, car nous l'avons échappé belle. Notre bateau, dimanche 13, à trois heures et demie du matin, a coulé à fond un brick français, le *Charles-Auguste*, après l'avoir coupé en deux; heureusement, que l'équipage a pu se sauver; le navire a coulé comme une pierre que l'on jette à la mer; il s'en est fallu de bien peu que nous n'éprouvassions le même sort. »

— La statue de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans a été placée le 24 sur son piédestal. L'opération, qui a parfaitement réussi, s'est faite sous la surveillance de l'architecte, de l'artiste M. Marochetti et du chef charpentier. Le cheval, tenu en arrêt par son cavalier au moment où S. A. R. salue le drapeau, est porté sur le pied gauche de derrière et le pied droit de devant; les deux autres pieds de l'animal sont relevés, et le cou est ramené en arrière. Cette position, fort pittoresque, était d'une exécution difficile, à cause de l'équilibre à donner à toute cette masse de bronze.

Cette œuvre nouvelle fait le plus grand honneur à l'auteur de la statue de Philibert Emanuel. Il ne reste plus à placer sur le piédestal que les deux bas-reliefs latéraux, et à entourer le tout de la grille en fer. La foule se porte incessamment vers la coup du Louvre pour jouir de la vue du nouveau monument.

On rapporte, à cette occasion, deux incidents fort touchants qui ont marqué le transport de cette statue. Tandis que l'on faisait dans la rue du Pont-Louis-Philippe une pause nécessaire pendant le temps du déjeuner des ouvriers charpentiers, une femme qui avait dans ses bras un petit enfant et deux autres à ses côtés, vint, en pleurant, déposer une couronne au pied de la statue. Cette femme, mère de sept enfants, racontait que le prince avait éprouvé le soulagement de ses infortunes par ses nombreux bienfaits, qu'elle avait cru devoir venir honorer sa mémoire.

À une heure, pendant que la statue s'arrêtait sur la place de la Grève, en face du n° 62, une autre dame, vêtue de noir, est accourue aux pieds de la statue et a prié un des ouvriers de vouloir bien décorer S. A. R. d'une croix d'officier de la Légion d'Honneur, qu'elle tenait à la main. Ce qui a été fait avec empressement. « C'est la croix de mon mari, disait-elle; il avait été blessé au Champ-de-Mars et le prince lui-même lui a prodigué des soins. Je n'avais pu, jusqu'à présent lui témoigner ma reconnaissance. »

VARIÉTÉS.



Voyage scientifique dans l'Altaï oriental et les parties adjacentes des frontières de Chine.

PAR M. PIERRE DE TCHIHATCHEFF.

(Suite. — Voir notre n° hier.)

I.

Le terrain houiller présente dans l'Altaï un remarquable développement et se rattache peut-être, selon M. Elie de Beaumont, à la formation carbonifère dont quelques voyageurs ont entrevu l'existence au milieu de l'Asie centrale. La houille elle-même a été trouvée sur plusieurs points. Dans le bassin de Kuznetzk en particulier, ce combustible forme probablement un dépôt de 250 kilomètres de long sur 100 à 150 de large, d'une épaisseur moyenne. Si cette délimitation est exacte, ce serait là un des plus immenses amas de houille que l'on connaisse, et bien qu'ici cette substance se rapproche de l'anthracite par sa composition, bien qu'elle soit par conséquent d'une qualité inférieure aux bonnes houilles de France, elle n'en offrira pas moins des ressources précieuses aux populations futures de ces froides régions.

Les roches du terrain carbonifère et des formations voisines contiennent en général de nombreux fossiles animaux ou végétaux. L'Altaï n'a pas manqué de fournir son tribut de renseignements sur ces créations antiques, et parmi les spécimens recueillis par M. de Tchihatcheff, il s'est trouvé quelques espèces nouvelles. L'étamen des végétaux a surtout fourni une remarque importante à M. Göppert, que notre voyageur avait

prié d'examiner ses richesses botaniques. Le savant professeur de Breslau a reconnu que la structure des bois fossiles de l'Altaï était presque entièrement semblable à celle des *araucaria* de la Nouvelle-Hollande et s'éloignait de celle de tous nos arbres ordinaires. Ce fait avait déjà été reconnu vrai pour les bois fossiles recueillis en Europe; il semble, d'après le travail de M. Göppert, acquérir une véritable généralité, et l'on peut en tirer la conclusion qu'à l'époque de la formation des houilles, des espèces végétales presque entièrement semblables, peut-être identiques, couvraient nos climats tempérés et les déserts de la Sibérie, tandis qu'aujourd'hui ces mêmes espèces n'ont plus d'analogues que dans les régions australes. Ce que nous savons sur les conditions de la végétation nous autorise donc à conclure que pendant cette période une température uniforme et élevée enveloppait tous les points du globe, et que les différences de climats, si tranchées de nos jours, n'existaient pas encore.

L'Altaï renferme de nombreux gîtes métallifères presque tous placés dans des formations neptuniennes ou d'origine aqueuse, mais tous voisins des granits, comme si leur présence tenait à l'action de cette roche même. Parmi ces mines, il en est de cuivre et de fer dont l'exploitation est rendue des plus faciles par la nature du minerai. Les deux usines de Tomsk et de Salair produisent annuellement à elles seules plus de 500,000 kilogrammes de fer pur.

On trouve dans l'Altaï un grand nombre de mines d'argent. M. de Tchihatcheff en a visité trois. Quelques-unes sont très-productives. Celle de Zhibeff, dont la découverte fit connaître, il y a une cinquantaine d'années, les richesses cachées de ces régions, donnait, dans les premiers temps de son exploitation, près de 1 kilogramme d'argent pour 16 kilogrammes de minerai. Aujourd'hui qu'elle est épuisée, on fouille religieusement les débris qu'au temps de l'abondance on avait dédaigneusement rejetés, et on en tire encore 4 à 5 grammes d'argent sur 16 kilogrammes de matière brute. Les mines de Rydersk et de Krukof donnent de 34 à 47 grammes de métal pour 16 kilogrammes de minerai. Enfin, les mines de Salair, que nous avons vues donner du fer, fournissent aussi par année près de 900 kilogrammes d'argent. Cette exploitation va, du reste, recevoir de grands développements. L'usine doit être montée de manière à pouvoir fondre tous les ans 500,000 poudes de minerai, ce qui donnera au moins 1,500 à 1,800 kilogrammes d'argent pur.

Considérées dans leur ensemble, les chaînes de l'Altaï se présentent comme un massif formant un demi-cercle irrégulier, dont la concavité est tournée à l'ouest. Cette partie du pays dont nous parlons peut être considérée, à dit M. de Humboldt, comme un cap énorme, tenant par son extrémité méridionale au continent des terrains anciens de l'Asie centrale, et entouré de tous les autres côtés par une vaste mer de dépôts diluviens. Ces derniers pénètrent dans les anfractuosités des districts montagneux, et y forment comme autant de golfes. Quelquefois aussi on les trouve dans l'intérieur, étendus comme des lacs solides au fond de quelques bassins particuliers. Partout la composition de ces dépôts est la même. Ils consistent uniquement en fragments et débris plus ou moins triturés appartenant aux roches qui constituent la charpente solide du grand édifice dont ils enveloppent et recouvrent la base.

C'est dans ces dépôts que gisent les plus grandes richesses de l'Altaï, richesses tellement considérables, qu'elles ne tarderont peut-être pas à opérer dans l'Europe entière une révolution analogue à celle qui résulte de l'importation des trésors du Pérou. C'est au milieu de ces débris, arrachés aux roches voisines par des courants dont l'origine est inconnue, qu'on trouve ces sables dont un simple lavage extrait des monceaux d'or. Ce métal précieux semble disséminé dans presque toute la contrée. M. de Tchihatcheff cite dix-sept localités différentes où l'exploitation de l'or est en pleine activité, et lui-même en a découvert plusieurs autres où peut-être s'exercera bientôt cette industrie lucrative.

Nous possédons encore trop peu de données pour essayer de résoudre le problème de la formation des sables aurifères en général ou de ceux de l'Altaï en particulier. Cependant M. de Tchihatcheff a réuni quelques faits d'où il paraît résulter que l'or semble affectionner ou fuir certaines roches, bien que les unes et les autres aient une même origine et appartiennent également au groupe des roches ignées. Ainsi, dans l'Altaï, dans l'Oural, les dépôts aurifères se trouvent toujours dans le voisinage des diorites, tandis que la présence du granit est de mauvais augure pour celui qui cherche un nouveau gîte de minerai. M. de Humboldt nous a appris qu'à Haïti la trituration artificielle de cette même diorite met à nu les parcelles d'or disséminées dans la masse, mais qu'on n'y trouve jamais ce métal en filon. A Bornéo, d'après M. Horner, les dépôts aurifères se trouvent également dans le voisinage de roches analogues à la diorite. Là aussi le granit est très rare, et quand il se montre, il revêt quelques-uns des caractères de cette roche privilégiée. Ces exemples, et bien d'autres encore, pourraient faire supposer que, lors de leur irruption en masses incandescentes, à travers les couches solides du globe, certaines roches ont été imprégnées d'or par une action analogue à celle dont nous avons parlé plus haut. Au reste, le phénomène dont nous parlons n'est pas particulier à ce métal; on l'observe également pour le platine dans les monts Oural, où les roches composées en partie de serpentine semblent avoir de même servi d'agent platinifère.

(La suite prochainement.)



LISEZ, VOYEZ ET JUGEZ.

Imitation des Diamans.

Afin que le Public puisse se convaincre que tous mes articles, comme Bracelets, Colliers, Broches, Épingles, Boutons de Chemises, etc. sont une véritable imitation du Diamant, qu'ils ont absolument le même feu et la même eau que le diamant, je me suis décidé à vendre tous les jours jusqu'à 9 heures du soir, à la lumière. Les amateurs pourront alors juger avec connaissance de cette précieuse découverte.

On peut se procurer ces objets au prix de 3 florins et au-dessus. En prenant une partie d'articles différents les acheteurs jouiront d'un avantage fort raisonnable.

E. AUERICH, de Paris.
Hôtel du Maréchal de Turenne.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES

ENTRE
Amsterdam et Hambourg.

en correspondance directe avec les Pyroscaphes allant de Lubeck à Pétersbourg, et vice versa.
Le service se fait par les deux grands bateaux *Willem de Eerdt* et *Beurs van Amsterdam*.

DÉPARTS :
d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 } de chaque mois.
de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 }

S'adresser au bureau de la Compagnie des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam, Buitenkant, N° 38.

QUARTIER GARNI A LOUER

situé dans la rue dite *Wagenstraat*, section S, N° 52.

CORS AUX PIEDS.

Le Taffetas Gommé de Paul Gage, est le seul qui enlève la racine en quelques jours sans douleur, ainsi que les oignons et les cors.
Dépôt à La Haye, chez M. Sack, nég.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 26 Juillet.

	Int.	25 juill.	ouvert.
Dette active	2 1/2	—	63 1/2
Dito dito	3	—	77 1/2
Dito en liquidation	3	—	—
Dito dito	4	—	100 1/2
Dito des Indes	4	—	—
Syndicat	4 1/2	—	—
Dito	3 1/2	—	—
Société de Commerce	4 1/2	164 1/2	164 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. de fer de l'Etat	4 1/2	—	114 1/2
Act. de Chemin de fer de Hollande	4 1/2	—	—
Oblig. de l'Etat, C. 1798 & 18165	5	—	109 1/2
Dito dito, 1828 & 18295	5	—	107 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au Grand Livre	6	—	77 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	100 1/2
Emprunt de 1840	4	—	94 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	92 1/2
Passive	5	—	—
Dette différée à Paris	5	—	—
Deferred	5	—	—
Ardoins	5	—	23 1/2
Dito	3	—	39 1/2
Coupons Ardoins	5	—	23 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Actions 1836	3	—	—
Emprunt à Londres 1839	3	—	—
Id. id. 1843	3	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	67 1/2	67 1/2

En fonds hollandais on a fait peu d'affaires. Dans les prix il n'y a pas de variation qui mérite mention.
Il y avait beaucoup de demandes pour les actions du chemin de fer qui ont monté encore de 2 p. c. et étaient recherchées en vain à des prix plus élevés.
On a fait beaucoup de demandes en actions de la Société de Commerce, après une nouvelle tendance à la hausse, et resté au cours d'hier.
En Espagnols la tendance était très-ferme et les affaires en furent animées.
En Péruviens les transactions ont été actives. Les prix restent au cours de l'argent. Prêt à garantie 2 1/2 %; prol. 2 1/2 %; escompte Derniers prix à 5 heures : 2 1/2 % 63 1/2 à 64; Société de Commerce Ardoins 22 1/2.

SOCIÉTÉ DES EFFETS PUBLICS, A QUATRE HEURES ET DEMI.

Amsterdam, dimanche 27 juillet.
Chemin de fer Rhénan 114 1/2; ardoins indet. 22 1/2; 2 1/2 % 63 1/2; 3 p. c. intérieur 29 1/2; id. coupons 4; 2 1/2 % 63 1/2.

Bourse de Paris du 25 Juillet.

	Int.	24 juill.	ouvert.
France	5	—	121 1/2
Espagne	5	—	83 1/2
Naples	5	—	—
Pays-Bas	5	—	—
Belgique	5	—	—
États-Unis	5	—	—

Bourse de Londres du 26 Juillet.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 22 1/2
3 % Cons. 99 1/2, 1/4. — 2 1/2 % Holl., 62 1/2. — 4 % 95 1/2. — 5 % 100 1/2.
2 1/2 % — 3 % 37 1/2. — Portug. — Russes

Bourse de Vienne du 24 Juillet.

Métalliques, 5 % 114 1/2. — Dito, 4 % — Lots de l'Etat, 250, 180.
de fl. 500, 153 1/2. — Lots de fl. 250, 180. — Actions de la Banque

LA HAYE, chez Léopold Lebergh, Laga-
Dépôt-général à Amsterdam chez M. Semmeling, Beursstraat; et à Rotterdam, chez S. van der